

LE TRAVAIL ISOLÉ ET LES PROTECTIONS DU TRAVAILLEUR ISOLÉ

Le travail isolé est une configuration dans laquelle l'agent se retrouve seul ou qu'il ne peut pas être vu ou entendu. Ainsi, personne n'a la possibilité de lui fournir un soutien direct afin de le soustraire d'une situation plus ou moins grave.

Cela ne signifie pas forcément que l'agent est seul sur le site ou dans un établissement, il peut tout simplement être séparé du reste de son équipe.

Pour limiter ces risques, des moyens de protection peuvent être mis en place pour s'assurer que l'agent isolé n'est pas en danger.

[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)



LE TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE



Le temps partiel pour raison thérapeutique est une modalité d'organisation du temps de travail permettant à un fonctionnaire de continuer ou reprendre son activité professionnelle malgré une incapacité temporaire et partielle de travail du fait de son état de santé. Prenez connaissance des modalités d'octroi et de renouvellement du TPT.

[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)

L'INDISPONIBILITÉ PHYSIQUE

L'indisponibilité physique est la situation d'un agent durant laquelle il se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions pour des raisons liées à son état de santé. A ce titre, l'article 14 du décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 précité dispose « en cas de maladie dûment constatée et mettant le fonctionnaire dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, celui-ci est de droit mis en congé maladie ».



[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)

RECEVEZ LE TEMPS D'UNE JOURNÉE UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

A l'occasion d'une journée nationale, les collectivités sont invitées à accueillir le temps d'une journée une personne en situation de handicap, en duo avec un agent volontaire. Au programme : découverte du métier, participation active, immersion.



Au regard des difficultés de recrutement rencontrées, cette journée représente une réelle opportunité de rencontrer vos agents de demain tout en vous inscrivant dans une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap.

[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)

LES BASES DE LA PRÉVENTION EN BREF...



Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?
...qui ? pourquoi ? comment ?...

Voici un rapide coup d'œil sur les grandes lignes au travers des bases qu'il est nécessaire d'avoir en tête pour vous aider à être efficace en termes de prévention au travail.

[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)